

La délégation CGT vous souhaite une « meilleure » année pour 2021...

Après ces longs mois de confinement, la lassitude est là et l'ampleur de la crise, l'accélération des attaques contre nos droits nous poussent, parfois, au pessimisme. Pourtant, il suffit d'ouvrir l'œil pour apercevoir, sur la carte de France, les points lumineux qui s'allument comme autant de mobilisations qui déchirent la croûte médiatique grisâtre du pouvoir financier. **Et si la question à laquelle nous devons répondre était de relier ces points pour dessiner ce monde solidaire, juste et durable auquel nous aspirons ?**

Malgré la crise sanitaire qui freine les rencontres et les échanges, nous sommes nombreux sur le terrain de

l'urgence sociale, nombreux à créer des ponts entre ceux qui allument ces points d'espoir. C'est le moyen de construire le monde d'après, libéré de la finance en répondant aux enjeux sociaux et climatiques. Emprunter ce chemin pour mettre largement en débat les propositions de la CGT mais aussi de SUD, de la CGC, de la CFDT, de la CFTC et de FO et pourquoi pas, parfois de la Direction.

Ouvrir des perspectives et construire la mobilisation en respectant ses partenaires mais aussi ses adversaires. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2021 combative mais apaisée, tenace mais respectueuse, chargée mais joyeuse.

CSEE TGI an 2...

Pendant cette première année, la délégation CGT a eu sans cesse l'objectif de **faire fonctionner cette instance et ce dans l'intérêt de tous les salariés**, et malgré des conditions rendues très difficiles du fait de la crise sanitaire. Actuellement, deux membres du bureau du CSE sur quatre sont issus de la délégation CGT (*la trésorière et le trésorier adjoint*). Bien sûr, un nouveau système d'information va devoir être mis en place, les Activités Sociales et Culturelles (ASC), et notamment les ASC locales, ont pâti de la crise sanitaire, il a fallu aussi que le CSEC s'organise pour la première fois... mais au final, **le CSEE TGI a réussi à proposer un bon nombre de prestations pour les salariés**, tout en prenant en main un grand nombre de dossiers importants. **Lors de cette première année, nous avons vu passer de nombreux de projets immobiliers et dossiers de réorganisations, obligeant le CSEE TGI à multiplier les demandes d'expertises.**

Notre délégation a bien sûr défendu les propositions CGT, mais en privilégiant le consensus avec les autres organisations syndicales. Non seulement les membres CGT s'impliquent pleinement dans les commissions (Formation & Egalité professionnelle, ASC, Handicap, CSSCT, Innovation, ...) mais également respectent le travail des commissions, qui permettent des décisions collégiales en amont des réunions plénières. Ainsi, nous ne pouvons que regretter l'attitude de la délégation CFE-CGC sur le volet ASC qui essaye

régulièrement d'imposer sa vision des choses (*à des fins électoralistes*), et passe outre les travaux des commissions. Cette attitude met en péril les commissions qui offrent pourtant un chemin plus démocratique et collégial. Nous souhaitons de plus que pour 2021, la délégation SUD recentre son énergie pour combattre les multiples réorganisations qui risquent d'aboutir à la dislocation de TGI (un vieux travail d'Orange datant d'une quinzaine d'année pour dissoudre la R&D), plutôt que de la consacrer à des attaques incessantes vers le bureau du CSEE et ses membres.

Vous l'aurez compris la délégation CGT souhaite repartir sur une année plus apaisée, sachant que hélas nous n'en avons pas fini avec la crise sanitaire, et que de nombreux dossiers chauds se profilent...

Crise sanitaire Covid-19

Extrait de la résolution unanime des élu.es du CSEE TGI :

« **L'entreprise se doit de ne pas mettre en danger son personnel que ce soit en l'exposant inutilement à des risques de contagions ou à des RPS en le coupant de force de son environnement de travail sur une période prolongée.** Il doit tout mettre en œuvre pour garantir la santé et la sécurité de ses salariés (article 4121-1 du Code du travail).

Les élu.es du CSE TGI demandent que tout soit mis en œuvre pour **permettre aux personnels qui en expriment le besoin de pouvoir revenir régulièrement sur le site dès début janvier, et si les conditions sanitaires le permettent.** »

Bilan restauration 2019

Selon un expert immobilier des tribunaux de Paris **pour la restauration la charge locative est de 5 à 10%**. Or dans le bilan 2019, le loyer représente 19,3% du budget total et les investissements sont de 14,7% du budget total. Le total loyer + investissements représente donc une charge de 34%. **Un tiers du budget du CSEE reversé à Orange pour la gestion de la restauration est donc dédié aux espaces de restauration, à ce taux-là il y aurait de quoi acheter les murs !**

La délégation **CGT** a demandé :

1. **Un audit indépendant sur cette répartition** très inhabituelle au regard de la pratique du marché ;
2. Suite à cet audit, de **réexaminer les loyers à la baisse** ;
3. Que **les investissements soient pris en charge par Orange dans le cadre de sa stratégie immobilière**, et non sur le budget des CSE dédié à la restauration.

En effet, **Orange fait porter au budget restauration un montant qui devrait relever du budget lié à sa politique immobilière** de regroupement des sites, axe stratégique de sa politique d'entreprise. *Ce qui ressemble un peu à une arnaque...* Quant à cet axe stratégique, il serait peut-être bon de le revoir au regard des crises sanitaire et de la mise en place massive du télétravail.

Devant le peu de réponses les élus ont voté unanimement la résolution : « *N'ayant pas obtenu de réponses satisfaisantes sur plusieurs de leurs questions, ils demandent à la Direction de TGI de leur apporter plus de transparence sur l'utilisation des budgets dédiés à la restauration, à minima transparence des frais fixes de fonctionnement et transparence des PPC (Perçu Pour Compte) pour la prochaine réunion de CSEE ordinaire.* »

Une subvention restauration sera attribuée pour chaque jour en télétravail de « reconfinement » (5,55 € par jour versé en février pour nov à déc, et pour janvier cela sera payé en mars).

Exposition en milieu électromagnétique

Les élus du CSE TGI prenant en compte la réalité de nos métiers et de nos activités ont décidé à l'unanimité de la mise en place d'un groupe de travail pour **évaluer les besoins de mesures relatives aux émissions électro-magnétiques**, et pour organiser leur mise en œuvre avec l'accompagnement d'experts du domaine, indépendants et externes à Orange.

Vœux du collectif HSAS *Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes*

Les élues et les élus du CSEE TGI interpellent unanimement la Direction sur la nécessité de **mesures immédiates pour mieux protéger les salarié-es d'Orange, contre les violences sexistes et sexuelles, liées notamment à ce 2ème confinement.**

Avec le confinement, l'isolement des salarié-es s'est renforcé, ce qui est un facteur aggravant pour les victimes, que les violences aient lieu dans le cadre professionnel ou privé. Lors du 1er confinement, les signalements pour violences conjugales ont été multipliés par trois. En plus d'exposer d'avantage aux violences intrafamiliales, le télétravail peut s'accompagner de harcèlement sexuel en ligne, plus difficilement repérable.

Il était beau le speaker Djingo, mais il n'est plus...

L'arrêt du speaker impacte 52 salariés TGI (16 PMD, 30 OLS, 6 Data&IA) dont 10 fortement (7 OLS et 3 PMD) et 42 salariés OF.

Les salariés témoignent du choc de l'arrêt de Djingo et de l'absence de reconnaissance qu'ils ont ressenti. Les salariés n'ont pas été remerciés, malgré un investissement intense, avec une pression permanente, une charge de travail importante, des délais ultraserrés, des réunions en allemand...etc. « J'ai sué sang et eau sur Djingo » résume une salariée. Une autre témoigne : « J'ai effectué une forte montée en compétences pour Djingo et j'ai été vraiment arrêtée dans mon élan ». De plus, certains salariés n'ont toujours pas retrouvé d'activité à temps plein et se contentent de miettes d'activités : Ils sont passés « d'une activité à 200% à aujourd'hui seulement 20% d'activité ».

Les salariés s'inquiètent aussi à présent des bruits qui courent sur l'avenir de projets comme la « clé TV ».

La délégation **CGT** a revendiqué :

- **Le bilan des expertises et des compétences acquises ;**
- **Un point spécifique Part Variable (PVM) des contributeurs** pour minimiser l'impact de l'arrêt ;
- **Un point spécifique sur le projet DIOD.** *Dans quelle mesure ce projet ambitieux ne nécessiterait-il pas le maintien en parallèle de compétences acquises avec Cloud Foundry ?*

Projet d'évolution des activités TGI/ OLS/CIS

Le dossier concerne **une évolution profonde de l'activité IT des fonctions support.** L'objectif de cette transformation est de rapprocher les activités de maîtrise d'œuvre au sein de CIS des activités de maîtrise d'ouvrage retrouvées dans les fonctions support pour 2/3 des personnels CIS. Ce secteur comprend une grande activité d'accompagnement des métiers, d'où le rapprochement entre ces deux communautés. Cette proximité a pour objectif de simplifier le fonctionnement ainsi que la responsabilité du périmètre défini.

L'information a été cohérente, de bonne qualité et elle a permis de rendre un avis en pleine connaissance de cause. Néanmoins, les élu.e.s du CSEE TGI constatent que :

- Le dossier présenté **comporte encore des points qui sont en mesure de provoquer des risques sur les personnels concernés** ainsi que sur les équipes prenantes ;
- Les réponses fournies par la Direction **ne permettent pas d'éliminer ces risques avec certitude ;**
- Les réponses de la Direction **ne fournissent pas de perspective évidente quant à la pérennité des équipes.**

Ce qui motive un avis très majoritairement négatif sur la mise en œuvre de ce projet.

Vous pouvez solliciter sans hésiter vos représentants **CGT :**

Anne LEVY, Isabelle PETTIER, Jean-Christophe PAOLETTI, Salim MOUNIR ALAOUI, Dominique POITEVIN (OLS), Sandrine VILLE, Nabila BELHADJ SALAH (PMD), Boumedienne MERSALI, Jean-Pierre SEBILLE (OLN).